

## SIRPD Fleury-Luthenay

Les 6 membres délégués du SIRPD, Mesdames DARSY et RICARD, Monsieur FRANCOIS pour Luthenay, ainsi que Messieurs DOUET, TEYSSIER et REVENEAU pour Fleury ont voté à l'unanimité un budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 138 382.00 €. L'augmentation de 2.07 % est en partie justifiée par des hausses de cotisations de personnel. La part des charges des communes s'élèvent à 51 000 € pour Luthenay et 27 500 € pour Fleury.

### Le SIRPD emploie toujours les mêmes personnes, à savoir :

Mme Catherine LAVALLETTE et Mme Brigitte CAMPOS, agents titulaires, ainsi que 3 personnes en contrats aidés\*, Mmes Chantal CHAMBONNIER, Sylviane COUTEAUDIER et Sonia BERGER. Mme Anne DORIN-BLANCHARD est mise à disposition par la Commune de Fleury pour assurer le secrétariat à raison de 8 h par semaine. L'ensemble du personnel gère les garderies de 7h30 à 18h30, et le service de cantine où les repas sont toujours livrés par la société SCOLAREST.

Pour les activités périscolaires, des intervenants des centres sociaux de St Pierre le Moutier et Decize ainsi que l'ADESS, proposent des activités diverses sur nos deux écoles. Le personnel du SIRPD anime des ateliers en complément des intervenants.

Contrats aidés \* : depuis le 21 septembre 2017, le contrat de Mme COUTEAUDIER, n'a pu être renouvelé, et aucune candidature de remplacement n'a pu convenir. En conséquence, nous lui avons fait un CDD de droit public jusqu'au 22 décembre 2017. En mars 2018, les deux autres contrats aidés (Mme CHAMBONNIER et Mme BERGER) s'arrêteront et nous devons trouver une alternative s'ils ne sont pas renouvelés. Les membres du SIRPD se réuniront en fin d'année pour définir la meilleure solution afin de pouvoir maintenir un personnel de qualité pour nos élèves tout en augmentant au minimum la part des charges incombant aux communes. (En tenant compte d'un retour éventuel à la semaine de 4 jours)

**Le syndicat tient à remercier l'ensemble du personnel pour son dévouement, les communes pour leur financement ainsi que les instituteurs, Mesdames Sylvie TEYSSIER et Marie Laure FLORANCE, Messieurs Hervé MIELCAREK et Dominique TEYSSIER qui dispensent tout au long de l'année un enseignement de qualité.**